CollègeAhuntsic
le grand cégep de Montréal

Le 13 avril 2015

Monsieur François Blais
Ministre
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière
16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Nous anticipions une nouvelle compression pour le secteur de l'éducation et le réseau collégial, dans le cadre des orientations budgétaires du gouvernement. Nous savons maintenant qu'elle est de l'ordre de 40 M$ pour les cégeps; cela signifie, pour notre institution, une coupe de 1,336 M$. En soi, c'est un effort important. Mais, cette compression ne peut s'exercer que sur une fraction de notre budget de fonctionnement. Soixante-sept pour cent de ce budget est incompressible (salaire des enseignants, énergie, assurances, fournitures de laboratoires, etc.). Toutefois, si on considère que la grande majorité des autres employés ont la sécurité d'emploi, la partie réellement compressible à court terme de notre budget se situe autour de 12 %. Il nous faut donc trouver ce 1,3 M$ sur 9 M$, ce qui représente une coupe de 15 % du budget de fonctionnement compressible.

Pis encore, cette coupe est précédée de quelques autres.

À l'été 2014, lors du dévoilement de l'allocation initiale, le gouvernement nous a demandé des « gains de productivité » de 105 k$ et une coupe de 519 k$. Nous avons adopté un budget déficitaire en septembre. En novembre, une nouvelle coupe nous a frappés, exigeant du Collège un effort supplémentaire de 482 k$. Bref, la coupe annoncée de 1,336 M$ s'ajoute aux 1,106 M$ de 2014-2015.

Mais, cette pression sur le réseau collégial s'exerce après une série de compressions depuis 2010-2011. Au cours des quatre années précédentes, le Collège Ahuntsic a subi des coupes de 2,315 M$.

En fait, l'ensemble des compressions exigées au Collège Ahuntsic depuis 2010-2011, en incluant 2014-2015, est de l'ordre de 3,420 M$. Il y a deux facteurs qui nous ont aidés à y faire face : notre volume d'activités à la formation continue et le nombre exceptionnellement élevé d'étudiants à l'enseignement régulier. Nous ne pouvons plus compter, ni sur l'un ni sur l'autre. Tant à cause des compressions, qu'à cause de l'évolution du mode de financement, nous ne réussirons plus à compenser le déficit structurel à l'enseignement régulier en optimisant nos activités à la formation continue! Notre effectif à l'enseignement régulier ne peut qu'aller à la baisse, d'autant plus qu'on nous laisse entrevoir la réintroduction des pénalités pour les dépassements de devis, bien qu'à Montréal, encore en 14-15, quelques centaines d'étudiants remplissant les conditions d'admission, sont restés sur la touche.

...2

9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 | 514 389.5921 • 1 866 389.5921

Jusqu'ici, je peux vous assurer, Monsieur le Ministre, que la direction du Collège Ahuntsic a pris tous les moyens possibles pour minimiser l'impact sur les services directs aux étudiants, mais, avant même l'adoption du budget du Québec, nous avions prévu réduire nos services relatifs au soutien à la réalisation du plan de réussite, à la valorisation et à l'amélioration de la langue française, au service de placement, au service des sports, etc. Pour équilibrer le budget de l'année prochaine, nous continuerons à viser davantage nos services administratifs, mais la pression exercée par les exigences gouvernementales de reddition de comptes (adjudication des contrats, déploiement des ressources informationnelles, contrôle de nos effectifs humains et scolaires, maintien des actifs, suivi de notre situation financière, évaluation de nos systèmes d'assurance qualité, etc.) est de plus en plus grande. Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous informer que les membres du Comité exécutif du Collège Ahuntsic sont très inquiets de la situation actuelle et vous demandent de reconsidérer la compression budgétaire prévue pour l'année 2015-2016.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président du Conseil d'administration
du Collège Ahuntsic,

François Kemp

c. c. Madame Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Madame Marie Montpetit, députée de Crémazie